

Réunion avec Vladimir Spidla* commissaire Européen le 09 décembre 2009

* Commissaire à l'emploi, aux affaires sociales et à l'égalité des chances.

Présents : René Martens (Président national SLFP groupe ALR), Labourdette Eric (SIAMU RBC, mandataire permanent SLFP), Somers Rudy (Président pompiers de Flandre, SLFP), Vandenberg Peter (SLFP Région Wallone), Commandant Gilbert (Président de la Fédération Royale des Corps de Sapeurs-Pompiers de Belgique) et Bruylant Michel (Service Rh ops au SIAMU RBC)

Lors de la réunion la délégation a dénoncé l'état des Services d'Incendie du pays et l'inaction du Gouvernement fédéral face aux nombreux problèmes rencontrés par les pompiers.

1°) Problèmes de l'aménagement du temps de travail et plus particulièrement pour les volontaires. Le commissaire et son équipe travaille à la modification de la circulaire Européenne. Pour l'instant la circulaire prévoit un maximum d'heures par contrat et pas par individu, ce qui engendre parfois des problèmes de sécurité avec des pompiers volontaires exerçant aussi le métier de pompier professionnel. Nous soulevons aussi le manque de pompiers professionnel en Belgique.

2°) Problèmes de statut. Plus de 250 corps de pompiers existent en Belgique. Pratiquement tous les corps de pompiers ont un statut différent, alors qu'ils exercent le même métier. Nous demandons la création d'un statut sur une base égale pour tous les corps de pompiers en Belgique (statut administratif et pécuniaire, conditions de départ en congé préalable, conditions de promotions, prime de danger, etc...)

3°) Nous dénonçons l'état de certaines casernes qui ne répondent plus aux conditions d'hygiènes et de sécurités élémentaires.

4°) Nous dénonçons la vétusté de certains véhicules d'interventions et le manque d'équipements de travail et d'équipement de protection individuelles dans certains corps de pompiers.

5°) Nous démontrons les problèmes d'organisations de formations qui engendrent un nombre d'heures supplémentaires, celles-ci doivent être organisées en dehors des heures de travail vu le manque de pompiers professionnels en service.

6°) Nous démontrons que les cadres organiques des services d'incendie ne correspondent plus à la réalité de la charge de travail d'aujourd'hui. La plupart des cadres datent de plusieurs dizaines d'années.

Le commissaire Européen et son équipe vont vérifier si la Belgique respecte les circulaires Européenne. Il nous conseille aussi d'inscrire à l'ordre du jour d'une prochaine réunion des syndicats Européen la problématique des pompiers. Le S.L.F.P.-V.S.O.A. préparera cet ordre du jour.

Pour le S.L.F.P.-V.S.O.A.

Labourdette Eric

Somers Rudy

Vanderbeck Peter